



Numéro de l'acte	2019-31-FINKD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019

QUESTION N°2019-31

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Marchés publics – Transports de personnes – Groupement de commande et lancement des marchés.

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Le marché de transports en cars de personnes (transports scolaires et divers) arrivant à échéance, la ville d'Arques et le Centre Communal d'Action Sociale d'Arques (CCAS) projettent le lancement d'une nouvelle consultation afin de satisfaire les besoins en la matière.

Pour des raisons organisationnelles et financières, il est souhaitable de constituer un groupement de commande qui rassemble la ville d'ARQUES et le CCAS.

Conformément à l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, la ville d'ARQUES se propose d'être le coordinateur du groupement pour la passation du marché « transports de personnes ». Elle constituera le dossier de consultation des entreprises, lancera la procédure de consultation et se chargera du processus de passation.

Le Maire de la ville d'Arques en tant que pouvoir adjudicateur de coordonnateur de commandes signera et notifiera le marché au nom de chaque membre du groupement.

Ensuite, chaque membre se chargera directement de la bonne exécution de son propre marché.

La consultation sera composée de deux lots :

- Lot n° 1 : Transports réguliers – restauration scolaire, piscine municipale, complexe gymnique, médiathèque, etc..:
- Lot n° 2 : Transports occasionnels – cinéma, salle des fêtes, voyage à Paris, voyage des aînés, concours des villes fleuries etc...

Les prestations débuteront à compter du 1^{er} septembre 2019 pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- D'adhérer au groupement de commande avec le CCAS d'ARQUES pour le marché de transports de personnes,
- D'accepter de désigner la ville d'ARQUES coordinateur du groupement de commande,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commande,
- De lancer les consultations pour ledit marché,
- D'autoriser madame le Maire à signer les marchés pour le compte des membres du groupement de commande et tout document utile.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 avril 2019

Le Maire,


Caroline SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019**

Affiché le 09 avril 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 02 avril 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Laurence LOTTERIE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 27 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 2 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.